

## Placer la qualité de la planification au cœur de la croissance des sociétés de sécurité privée



La planification garante de performance dans la sécurité privée



L'automatisation comme levier de conformité réglementaire



Une source de gain de temps, satisfaction client, conformité et maîtrise des marges



### Challenge

#### Une planification sous contraintes

La planification joue un rôle central dans l'activité des sociétés de sécurité privée. Elle a pour principal objectif de **couvrir l'ensemble des besoins clients** avec les ressources humaines disponibles. **D'une planification maîtrisée découle de nombreux éléments clés** pour la bonne marche de l'entreprise : une facturation fiable, une bonne expérience pour les agents, le calcul et la justesse des paies, la rentabilité, la satisfaction client... pour n'en citer que quelques-uns.

Une société de sécurité privée doit chercher à couvrir tous les besoins clients avec les agents disponibles en tenant compte de **quatre contraintes liées au secteur** :

- **Les contraintes de compétences** : chaque heure vendue correspond à un niveau de qualification (diplôme, habilitation, etc.) ainsi qu'à un "métier" (SSIAP, maître chien, etc.). Il faut donc sélectionner le bon agent, ni sous-qualifié ni surqualifié pour chaque heure vendue.
- **La régularité du dossier de l'agent** : l'agent doit disposer d'une carte professionnelle en cours de validité, d'une carte de séjour valide, d'une visite médicale à jour... avant d'être planifié sur une prestation client.

## À propos de Comète

Depuis plus de 20 ans, Comète évolue et accompagne les acteurs de la sécurité privée dans toutes les phases de leur gestion : devis, plannings, facturation, prépaies, statistiques... Dans plus de 10 pays, plus de 600 sociétés de sécurité utilisent Comète au quotidien, de la TPE à la multinationale. Le logiciel est aujourd'hui reconnu comme la référence des solutions de gestion intégrales dédiées aux métiers de la sécurité et équipe la majorité des grandes entreprises françaises du secteur.



- **La réglementation en vigueur** : la planification d'un agent **doit respecter le droit du travail ainsi que les règles de la convention collective** de la sécurité privée. Lors de chaque affectation, la société doit s'assurer que l'agent n'effectue pas trop d'heures dans la même journée, ne travaille pas au-delà d'un certain nombre de jours consécutifs, ni trop de week-ends consécutifs, ou d'heures de nuit...
- **Les contraintes d'heures** : les heures supplémentaires et les heures payées non travaillées impactent directement la rentabilité des sociétés de sécurité privée. La planification doit **limiter un maximum ces phénomènes**.

Par ailleurs, les entreprises ont **tout intérêt à mettre en place une planification à long terme** afin d'avoir une trame en place pour l'ensemble des besoins clients. Ainsi, les planificateurs n'ont qu'à **gérer les événements exceptionnels et demandes supplémentaires**, qui représentent déjà un travail conséquent.

## Solutions

### Ne pas planifier des agents, mais répondre aux besoins clients

Le logiciel de gestion dédié à la sécurité privée Comète n'a pas été pensé comme un outil de planification d'agent, mais comme **une solution de réponse au besoin client**. La preuve : **le planificateur reçoit un nombre d'heures vendues**. Son rôle est de sélectionner les bons agents parmi la pré-sélection proposée par le logiciel, grâce à un système de glisser/déposer.

Dans sa tâche, le planificateur est **assisté par des fonctionnalités** qui l'aident à planifier "dans les clous" :

- **La présélection en fonction des compétences** : face au besoin client, Comète propose l'ensemble des agents répondant aux critères de sélection imposés par le client (qualification, diplôme, habilitation...). La distance site-domicile peut également être un critère de sélection.
- **Les alertes conformité** : lors de l'affectation d'une vacation à l'agent, le logiciel signale toute planification invalide au-delà du terme d'un titre de séjour, d'une carte pro, d'une visite médicale ou autre document réglementaire.
- **Les compteurs d'heures** : lors d'un excès de planification d'un agent, son compteur passe au rouge en temps réel. Le planificateur peut ainsi privilégier les agents disponibles repérables aux compteurs verts.

Le logiciel est **entièrement paramétrable selon les accords de modulation** de chaque entreprise. Ainsi, en fonction des besoins, les heures supplémentaires peuvent être lissées chaque trimestre, semestre ou encore chaque année. **Les compteurs d'heures des agents sont ainsi calculés selon les accords et disponibles en temps réel**.

## Comète en 4 bénéfices

<b>01</b>	Un <b>gain de temps</b> pour les planificateurs
<b>02</b>	La <b>satisfaction des clients</b> garantie
<b>03</b>	Le <b>respect de la réglementation</b> en vigueur
<b>04</b>	Une meilleure <b>maîtrise de la rentabilité</b> des clients

Enfin, Comète propose des trames de planification. En fonction du profil du poste (configuration hebdomadaire, amplitude de la vacation, effectif) Comète propose automatiquement les cycles de planification déjà utilisés sur des postes similaires. Ainsi, la société n'a plus besoin de planifier mensuellement : elle ne gère que les événements exceptionnels et demandes supplémentaires.

## Bénéfices

### Gain de temps, satisfaction client, conformité et maîtrise des marges

La planification assistée avec Comète est tout d'abord **un réel gain de temps pour les planificateurs**. Fini le jonglage entre les documents, tout est visible à partir d'une seule fenêtre. Il suffit de glisser / déposer des vacations sur le calendrier des agents. La planification est bien **plus intuitive et rapide**.

Le deuxième avantage de la planification assistée est **la satisfaction client**. En abordant la planification sous l'angle « besoins clients », on assure une qualité de prestation optimale et on améliore la fidélisation des clients.

La maîtrise des marges résulte aussi d'une bonne planification. En limitant les heures supplémentaires et les heures payées non travaillées, **la société de sécurité préserve sa rentabilité**.

Enfin, les sociétés de sécurité privées **gagnent en sérénité puisqu'elles planifient en conformité** avec le droit du travail et la convention collective. Le risque de sanctions du CNAPS est réduit à son strict minimum.

## Ils témoignent

*"Dans toutes ses dimensions, Comète est un logiciel de choix. Que ce soit la planification automatisée à partir des commandes ou encore le système d'alerte qui me permet de respecter la réglementation, j'ai besoin d'un tel outil de pilotage d'activité."*

Patrice Beal,  
président fondateur d'INORIX

**INORIX**